Licence Professionnelle Animation, gestion et organisation des activités physiques et sportives

Parcours : Boxe - MMA

LA FICHE PRESENTÉE CONCERNE L'ANNÉE 2023-2024

CONSULTER LA FICHE FORMATION DE LA RENTRÉE 2024-2025

- **Domaine :** Sciences, technologies, santé
- **Type de formation :** Licence professionnelle
- **Localisation :** Reims
- **Faculté, Ecole, Institut,... :** UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives
- **Public concerné :** Formation initiale, Formation continue
- **Modalités d'enseignement :** Apprentissage, Contrat de professionnalisation
- **Niveau à l'entrée en formation :** niveau III (BTS, DUT)
- **Niveau à la sortie de la formation :** niveau II (licence ou maîtrise universitaire)

- **Niveau à la sortie de la formation :** BAC+3
- **ECTS :** 60
- **Durée :** 1 an
- **Lieu de formation :** Reims
- **RNCP :** 35947

Présentation

Objectif de formation

La Licence Professionnelle « Animation, Gestion et Organisation des Activités Physiques et Sportives (LP AGOAPS) » vise à former des responsables d'équipes, des responsables de projets et des cadres polyvalents capables d'assumer des missions d'encadrement pédagogique, de gestion et de management au sein des clubs affiliés à la Fédération Française de Boxe, au sein de structures privées ou publiques proposant des activités sportives, de loisir ou de santé en lien avec le milieu de la boxe et du MMA (les arts martiaux mixtes ou mixed martial arts). Cette formation permet également d'obtenir le diplôme de prévôt fédéral et le brevet fédéral MMA.

Résultats attendus de la formation

La formation est orientée sur le développement de connaissances et compétences permettant de :

- Gérer, organiser et animer une structure sportive.
- Concevoir et programmer des séances d'activités physiques ou sportives.
- Animer une ou plusieurs activités sportives.

Ces 3 objectifs seront déclinés à partir d'une organisation pédagogique comprenant 5 blocs de compétences :

Bloc 1 :

- Gestion et organisation d'une structure sportive
- Coordonner et superviser des budgets liés à des projets d'animation sportive.
- Administrer un projet d'animation sportive.
- Manager une équipe pluridisciplinaire (bénévoles, animateurs sportifs, agent de développement…).
- Utiliser les principes comptables et financiers, le droit du sport, la réglementation du travail.
- Utiliser les outils marketing et de communication.

Bloc 2 :

- Evaluer et diagnostiquer
- Evaluer le programme d'animation sportive.
- Evaluer l'efficacité de son équipe.
- Evaluer et analyser sa propre intervention.

Bloc 3 :

- Concevoir, élaborer et programmer un projet d'animation sportive.
- Construire des programmes en équipe.
- Formaliser, présenter et construire l'animation du groupe.
- Piloter les intervenants placés sous sa responsabilité.
- Assurer la sécurité au regard de la réglementation.

Bloc 4 :

- Intervenir, encadrer, former et transformer un public ou des groupes.
- Animer une séance en toute sécurité.
- Améliorer les compétences des pratiquants en fonction de leurs particularités et de leurs environnements.
- Conduire les pratiques d'animation sportive du groupe et des pratiquants.
- A ces compétences disciplinaires et professionnelles s'ajoute un bloc de compétences transversales.

Bloc 5 : Compétences transversales :

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrite et orale dans au moins une langue vivante étrangère.

Niveau à la sortie de la formation

niveau II (licence ou maîtrise universitaire)

Contenu de la formation

La licence de STAPS est un diplôme national.

Organisation pédagogique

Modalités de l'alternance

Apprentissage, contrat de profassionnalisation.

Rythme de la formation

La formation comportera 7 semaines de formation commune à l'ensemble des parcours de la licence professionnelle AGOAPS avec des contenus relatifs au management sportif, à la gestion financière, à la méthodologie de projet, à la réglementation…

Une formation spécifique « boxe / MMA » de 4 semaines sera mise en place avec des contenus déclinés sur la pédagogie et la didactique des activités, sur la connaissance approfondie du cadre fédéral…
Ces enseignements (formation commune et partie spécifique) seront réalisés principalement sous la forme de TD. Une formule d'hybridation agile (cours en présentiel et/ou distanciel) sera proposée à certain(e)s étudiant(e)s à la suite d'une phase de positionnement. Des TD pourront s'effectuer sur la plateforme technologique de pointe dont dispose l'UFR STAPS.

De façon à favoriser la formation continue, les séquences pédagogiques seront proposées en alternance et le bureau virtuel permettra aux étudiants d'accéder aux supports de cours, de réaliser des évaluations ou des auto-évaluations.

Concernant l'alternance, la formation se déroulera en semaines bloquées. Une première session d'enseignements (fondamentaux) sera dispensée avant la première mise en stage de novembre à janvier. Certaines modalités d'enseignement mettront en avant le développement de l'autonomie de l'étudiant (stages, projets tutorés, réalisation de travaux individuels en autonomie supervisés par un enseignant…).

D'autres enseignements déboucheront sur des projets de conception et d'analyse vidéo, de rédaction d'un projet ou de préparation d'une présentation orale.

Formation présentielle ou à distance

formation mixte

Langue utilisée lors de la formation

fr

Maquette de la Licence Professionnelle AGOAPS parcours Boxe - MMA

Maquette de la Licence Professionnelle AGOAPS parcours Boxe

Stages et projets tuteurés

Un stage en structure sera à effectuer. Il se déroulera sur 12 semaines minimum et permettra d'appréhender le fonctionnement de la structure d'alternance, d'encadrer des séances pédagogiques, de concevoir, organiser, conduire et évaluer des projets.

Un premier stage (50h) sera réalisé au premier semestre. Le projet tutoré (120h + 30h de suivi) ainsi que la seconde partie du stage (100h + 20h de suivi) débuteront au second semestre.

Tout au long de cette période, un suivi de stage et du projet tutoré sera notamment réalisé sur la base de regroupements réguliers en présentiel et parfois en visioconférence.

Calendrier universitaire

Lien vers la page présentant toutes les dates du calendrier universitaire

Admission

Niveau à l'entrée en formation

niveau III (BTS, DUT)

Niveau à l'entrée en formation obligatoire

oui

Modalités d'admission :

- ***Pour entrer en Licence Professionnelle :***

Les modalités relatives à l'admission en Licence Professionnelle sont disponibles sur le lien suivant :
http://www.univ-reims.fr/admission-LPro.

- ***Vous êtes de nationalité étrangère :***

Les modalités relatives à l'admission des étudiants étrangers sont disponibles sur le lien suivant : http://www.univ-reims.fr/etudiants-internationaux
Pour plus d'informations, vous pouvez également envoyer un e-mail : etudiants.etrangers@univ-reims.fr

Adresse d'inscription

Université de Reims Champagne-Ardenne
2 avenue Robert Schuman 51100 Reims

Conditions spécifiques et prérequis

Prérequis obligatoires :

Implication dans le monde sportif et dans le milieu fédéral. DEUG ou validation des 2 premières années de licence STAPS. Être **licencié à la Fédération Française de Boxe.**

Prérequis recommandés :

Expérience dans l'entrainement et/ou l'animation sportive, dans la gestion d'un club, dans le montage de projets.

Formation continue et apprentissage

Organisme de formation

Université de Reims Champagne-Ardenne (SIRET : 19511296600799)

Action de formation

Code de public visé : 00000

Poursuite d'études

La vocation de la licence professionnelle AGOAPS est de permettre une insertion professionnelle directe des diplômés à la sortie de formation.

Débouchés :

Ensemble des métiers en relation avec la préparation et la planification des activités, la gestion d'un espace combat boxe, le coaching, la compétition… Educateur sportif, chef de projet, coordonnateur d'équipe, gestionnaire d'infrastructures dans le domaine de la boxe et du MMA.

Fiches ROME proches :

G1204 : Éducation en activités sportives
K1206 : Intervention socioculturelle.

Insertion professionnelle :

- Devenir à 6 mois

Résultats par diplôme

- Insertion professionnelle à 30 mois

Résultats par diplôme

Infos pratiques

Restauration

Restaurants Universitaires CROUS

Hébergement

Résidences Universitaires CROUS

Transport

Transports en commun

Pour en savoir plus sur l'orientation et l'insertion professionnelle :

Mission Orientation du Service d'Accompagnement des Etudiants (SAE)

Pour tout renseignement sur la scolarité :

Coordonnées des scolarités de l'URCA

Pour tout renseignement sur la formation continue et l'insertion professionnelle :

- La formation continue
- L'insertion professionnelle
- La Validation des acquis

Vous avez de l'expérience et/ou un parcours de formation à valoriser ? Des procédures de validation des acquis sont possibles pour vous permettre d'accéder à la formation ou pour valider le diplôme. Pour plus d'informations, vous pouvez envoyer un e-mail à vae@univ-reims.fr.

Pour en savoir plus sur les relations internationales à l'Université :

Direction des Relations Extérieures et du Développement International (DREDI)

Partir à l'étranger

Lien vers les associations étudiantes :

Associations étudiantes

Sous réserve de modifications et d'ouverture

Contact

Coordonnées de l'organisme

- Faculté des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)
  Moulin de la Housse - BP 1039 51687 Reims Cedex 2
- 0326913890
- scolarite.staps@univ-reims.fr
- https://www.univ-reims.fr/minisite_102/

Accueil

- Coordonnées du secrétariat
- 0326918169

Référent pédagogique - Monsieur David IMBERT

- Responsable de la formation
- david.imbert@univ-reims.fr

Sous réserve de modifications et d'ouverture